

DECRET N° 2008-084 DU 06 MARS 2008

portant nomination de Monsieur Mamert
Fructueux Coffi RANDOLPH en qualité de
Directeur de Cabinet de la Première Dame
du Bénin.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2007-540 du 02 novembre 2007 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret 2006-282 du 20 juin 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du Cabinet de la Première Dame ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 18 février 2008 ;

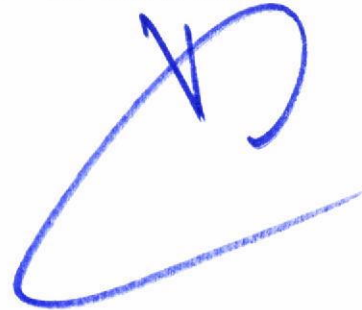
DECRETE :

Article 1^{er} : Monsieur Mamert Fructueux Coffi RANDOLPH est nommé Directeur de Cabinet de la Première Dame du Bénin.

Article 2 : Le présent décret qui prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 06 mars 2008

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

A large, stylized blue ink signature, likely belonging to Dr. Boni Yayi, consisting of a large loop and a long horizontal stroke.

Dr Boni YAYI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,

A blue ink signature in cursive script, reading "Soulé Mana Lawani".

Soulé Mana LAWANI

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 HAAC 2 CES 2 HAC 2 HCJ 2 MEF 4 AUTRES
MINISTERES 25 DGBM-DCF- DGTCP- DGID- DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-
INSAE-IGE 4 BCP-CSN -IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 02 INTERRESE 1
JO 1.